

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 7 décembre 2020 à 19 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement  
Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville  
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement  
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Monsieur Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement

---

**CA20 19 0237**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement de Lachine du 7 décembre 2020 à 19 heures, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA20 19 0238**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 2 novembre 2020.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA20 19 0239**

**Dépôt du procès-verbal de correction signé par le secrétaire d'arrondissement et de la résolution CA 20 19 0142 corrigée afin de remplacer les montants indiqués par ceux qui figurent dans les documents de séance livrés aux élus et dont lecture a été faite en séance publique**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction signé par le secrétaire d'arrondissement et de la résolution numéro CA20 19 0142 corrigée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03 1205014008

---

**CA20 19 0240**

**Octroi d'un contrat à MLC ASSOCIÉS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels pour le remplacement et la mise aux normes des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) ainsi que des systèmes de déshumidification du Centre technique de l'arrondissement de Lachine, au montant de 112 675,50 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 135 210,61 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2014 - Un soumissionnaire**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à MLC ASSOCIÉS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour les services professionnels pour le remplacement et la mise aux normes des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) ainsi que des systèmes de déshumidification du Centre Technique de l'arrondissement de Lachine, aux prix de sa soumission, soit au montant de 112 675,50\$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2014;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 112 675,50 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 16 901,33 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 5 633,78 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1208985001

---

**CA20 19 0241**

**Octroi d'un contrat à GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis et la surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour la 8<sup>e</sup> Avenue, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la rue Sherbrooke, au montant de 112 215,60 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 123 437,16 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2015 - Un soumissionnaire**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis et la surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour la 8<sup>e</sup> Avenue, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et le rue Sherbrooke, au prix de sa soumission, soit au montant de 112 215,60 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2015;

D'autoriser, à cet effet une dépense de 112 215,60 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 11 221,56 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.02 1207274005

---

**CA20 19 0242**

**Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 7 décembre 2020 au 30 avril 2021 et octroi d'une contribution financière au montant total de 10 000 \$ pour la réalisation du projet « Brigade neige Lachine 2020-2021 »**

Le conseiller Younes Boukala déclare son intérêt à l'égard de ce dossier.

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 7 décembre 2020 au 30 avril 2021;

D'octroyer une contribution financière au montant total de 10 000 \$ pour la réalisation du projet pilote « Brigade neige Lachine 2020-2021 »;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.03 1204076011

---

**CA20 19 0243**

**Octroi d'une aide financière à vingt-cinq organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2020, pour un montant total de 119 131,15 \$**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2020, pour un montant total de 119 131,15 \$ :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT</b>
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE INC.	5 000,00\$
CLUB D'ATLÉTISME DE LACHINE	5 175,00 \$
CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-LOUIS	5 000,00 \$
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LACHINE	7 575,00 \$
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE LACHINE INC.	3 298,40 \$
CARREFOUR D'ENTRAIDE LACHINE INC.	10 000,00 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE OUEST-DE-L'ÎLE	2 000,00 \$
LA MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHNE INC.	10 000,00 \$
LE RELAIS POPULAIRE INC.	5 000,00 \$
CLUB ZONE DE LACHINE	10 000,00\$
LA P'TITE MAISON DE SAINT-PIERRE	5 000,00 \$
TENNIS MONTRÉAL INC.	2 000,00 \$
FONDATION DE LA VISITE	1 900,00 \$
CDEC LASALLE-LACHINE	10 000,00 \$
CORPORATION L'ESPOIR DU DÉFICIENT	950,00 \$
GIRL GUIDE OF CANADA	725,00 \$
LES PRODUCTIONS MULTISENS INC.	3 325,00 \$
ASSOCIATION DU HOCKEY SUR GLACE DE LACHINE INC.	6 650,00 \$
CLUB DE SOCCER DE LACHINE SC	11 775,00 \$
ESCADRON 686 LACHINE-DORVAL	1 950,00 \$
CENTRE DE LOISIRS DE LACHINE	1 950,00 \$
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LACHINE "LES ÉCLUSIERS"	3 557,75 \$
KARATÉ-DO LACHINE	975,00 \$
L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC.	2 400,00 \$
AVIRON LACHINE	2 925 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1203550012

---

**CA20 19 0244**

**Approbation des contrats de prêt de locaux à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et vingt-neuf organismes à but non lucratif pour l'occupation de bâtiments municipaux ou d'espaces locatifs**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver les contrats de prêt de locaux entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et vingt-neuf organismes à but non lucratif pour l'occupation de bâtiments municipaux ou d'espaces locatifs pour les périodes citées aux différents projets de contrat;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les contrats, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1203550011

---

**CA20 19 0245**

**Approbation de l'entente administrative entre le Service de police et l'arrondissement de Lachine, de la Ville de Montréal, et autorisation d'une dépense au montant de 46 552,80 \$ pour l'embauche de quatre cadets-policiers pour la période du 31 mai au 23 août 2020**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver l'entente administrative entre le Service de police et l'arrondissement de Lachine, de la Ville de Montréal;

D'octroyer un montant de 46 552,80 \$ au Service de police de la Ville de Montréal pour l'embauche de quatre cadets-policiers pour la période du 31 mai au 23 août 2020;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer l'entente administrative pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1203479005

---

**CA20 19 0246**

**Autorisation d'achat de placements médias pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 dans le journal Le Messenger Lachine Dorval publié par MÉTRO MÉDIA (10684210 CANADA INC.) pour un montant maximal de 30 000 \$, toutes taxes incluses**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser l'achat de placements médias, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, dans le journal Le Messenger Lachine Dorval publié par MÉTRO MÉDIA (10684210 CANADA INC.) pour un montant maximal de 30 000 \$, toutes taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1207316002

---

**CA20 19 0247**

**Autorisation d'octroi des subventions prévues au Journal des subventions - 15 145 \$**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 15 145 \$, et ce, aux organismes ci-dessous :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT</b>
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE (SUBVENTION LISTE ENTRETIEN MÉNAGER 50 % DU MONTANT DEMANDÉ 2 890\$)	945 \$
ÉCOLE SECONDAIRE DALBÉ-VIAU (VISITE DU PÈRE NOËL - ENFANTS DÉFAVORISÉS)	4 000 \$
FONDATION SAINTE-ANNE	200 \$
LA GUIGNOLÉE COMMUNAUTAIRE DE LACHINE - CARREFOUR D'ENTRAIDE LACHINE	10 000 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1203479006

---

**CA20 19 0248**

**Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), pour que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur le tronçon de la 8<sup>e</sup> Avenue, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la rue Sherbrooke, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2019-2021 du Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*(RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la 8<sup>e</sup> Avenue, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la rue Sherbrooke, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2019-2021 du Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1207274006

---

**CA20 19 0249**

**Acceptation des actes de donation de quatre objets pour le Musée de Lachine, entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et madame Isabelle Lessard ainsi que monsieur Michel Bougie**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'accepter les actes de donation de quatre objets pour le Musée de Lachine, entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et madame Isabelle Lessard ainsi que monsieur Michel Bougie;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer l'acte de donation, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.07 1206901009

---

**CA20 19 0250**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2020**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2020.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.08 1203547014

---

**CA20 19 0251**

**Adoption - Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)**

VU l'avis de motion CA20 19 0225 donné à la séance du 2 novembre 2020 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU QUE le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2021 (T-21-01)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1207434003

---

**CA20 19 0252**

**Adoption - Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)**

VU l'avis de motion CA20 19 0226 donné à la séance du 2 novembre 2020 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU QUE le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2021 (T-21-02)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1207434004

---

**CA20 19 0253**

**Adoption - Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2021 (RCA21-19001), tel que modifié depuis le projet déposé lors de la séance du 2 novembre 2020**

VU l'avis de motion CA20 19 0229 donné à la séance du 2 novembre 2020 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2021 (RCA21-19001)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU QUE le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2021 (RCA21-19001)* de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1206739002

---

**CA20 19 0254**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 14 unités sur les lots portant les numéros 5 599 422 et 5 599 423 du cadastre du Québec (avenue Jenkins)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 7 août 2020, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative à la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 14 unités sur les lots portant les numéros 5 599 422 et 5 599 423 du cadastre du Québec, ayant pour effet de permettre, pour un bâtiment multifamilial, une marge avant de 3,0 mètres, et ce, bien que le Règlement prévoit, pour un bâtiment multifamilial, une marge avant de 4,6 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1206470027

---

**CA20 19 0255**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 139 unités, sur six étages, sur le lot portant le numéro 1 247 096 du cadastre du Québec (coin de la rue Remembrance et de la 20<sup>e</sup> Avenue)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date des 8 octobre, 21 octobre et 11 novembre 2020, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative au projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 139 unités, sur six étages, sur le lot portant le numéro 1 247 096 du cadastre du Québec (coin de la rue Remembrance et de la 20<sup>e</sup> Avenue) ayant pour effet de permettre :

- un empiètement des balcons dans la marge latérale, et ce, bien que le Règlement prévoit que les balcons sont permis dans les cours latérales à condition de respecter les marges de recul prescrites;
- pour un garage souterrain, une implantation à 2,90 mètres à partir de la ligne de lot sur la 20<sup>e</sup> Avenue, et ce, bien que le Règlement prévoit qu'une construction souterraine destinée au stationnement doit être à une distance minimale de 4,0 mètres de la ligne de rue;
- 29 % de cases de petites dimensions, et ce, bien que le Règlement prévoit un maximum de 20 % du nombre de cases de stationnement compris dans le stationnement intérieur et dans l'aire de stationnement extérieure pour des cases destinées aux petites voitures;
- des retraits nuls sur les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages par rapport aux étages inférieurs respectifs, et ce, bien que la grille des normes d'implantation 11B/38B prévoit, dans la zone M-317, pour les habitations multifamiliales de classe 170, un recul de 1,5 mètres par étage;
- des entrées multiples, et ce, bien que le Règlement prévoit que les bâtiments résidentiels comprenant quatre logements et plus soient pourvus d'une entrée commune.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1206470029

---

**CA20 19 0256**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet d'agrandissement du bâtiment principal de l'immeuble situé au 800, rue Sherbrooke**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 25 septembre 2020, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative au projet d'agrandissement du bâtiment principal situé au 800, rue Sherbrooke, ayant pour effet de permettre une marge de recul latérale droite de 2,23 mètres, et ce bien que le Règlement prévoit une marge de recul latérale minimale de 4,6 mètres;

D'indiquer que cette dérogation mineure est assujettie aux conditions suivantes :

- Que les cases de stationnement projetées donnant sur la 7<sup>e</sup> Avenue, qui empièteraient dans l'emprise publique, soient supprimées;
- Que l'espace de la cour situé entre la façade Est et la 7<sup>e</sup> Avenue soit réaménagé en incluant, notamment, un écran de végétation afin de dissimuler les persiennes de ventilation de l'agrandissement projeté ; un plan modifié, incluant ce réaménagement, devra être déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) avant l'émission du permis de construction;
- Que des supports à vélo et des casiers à planche à roulettes soient prévus et installés ; un plan modifié, incluant ces ajouts, devra être déposé à la DAUSE avant l'émission du permis de construction.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1208885007

---

**CA20 19 0257**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de réaménagement d'une aire de stationnement extérieure pour l'immeuble situé au 8000, rue Notre-Dame**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 6 novembre 2020, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative au projet de réaménagement d'une aire de stationnement extérieure pour l'immeuble situé au 8000, rue Notre-Dame, ayant pour effet de permettre un nombre total de 163 cases de stationnement, et ce, bien que le Règlement prévoit un nombre total minimal de 182 cases.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1208885010

---

**CA20 19 0258**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 139 unités, sur six étages, sur le lot portant le numéro 1 247 096 du cadastre du Québec (coin de la rue Remembrance et de la 20<sup>e</sup> Avenue)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date des 8 octobre, 21 octobre et 11 novembre 2020, accompagnant une demande de permis de construction pour un bâtiment multifamilial de 139 unités, sur six (6) étages, sur le lot portant le numéro 1 247 096 du cadastre du Québec (coin de la rue Remembrance et de la 20<sup>e</sup> Avenue).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1206470030

---

**CA20 19 0259**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 14 unités sur les lots portant les numéros 5 599 422 et 5 599 423 du cadastre du Québec (avenue Jenkins)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 7 août 2020 accompagnant une demande de permis de construction pour un bâtiment multifamilial de 14 unités sur les lots portant les numéros 5 599 422 et 5 599 423 du cadastre du Québec (avenue Jenkins).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1206470028

---

**CA20 19 0260**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation et d'agrandissement pour l'immeuble situé au 800, rue Sherbrooke**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 25 septembre 2020 accompagnant une demande de certificat d'autorisation pour la transformation et l'agrandissement de l'immeuble situé au 800, rue Sherbrooke.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1208885004

---

**CA20 19 0261**

**Addenda - Approbation d'une demande de modification (PIIA) - Retrait de la condition relative aux toits verts pour la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 18 unités sur le lot portant le numéro 5 599 424 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Joseph à l'est de l'avenue Skaniatarati)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 11 juin 2020, visant le retrait de la condition relative aux toits verts, accompagnant une demande de permis de construction pour un bâtiment multifamilial de 18 unités sur le lot portant le numéro 5 599 424 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Joseph à l'est de l'avenue Skaniatarati).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.08 1206470019

---

**CA20 19 0262**

**Addenda - Approbation d'une demande de modification (PIIA) - Retrait de la condition relative aux toits verts pour la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de 18 unités sur le lot portant le numéro 5 599 426 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Joseph à l'est de l'avenue Skaniatarati)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 11 juin 2020, visant le retrait de la condition relative aux toits verts, accompagnant une demande de permis de construction pour un bâtiment multifamilial de 18 unités sur le lot portant le numéro 5 599 426 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Joseph à l'est de l'avenue Skaniatarati).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.09 1206470020

---

**CA20 19 0263**

**Addenda - Approbation d'une demande de modification (PIIA) - Modification d'un plan d'ensemble sur deux parties du lot portant le numéro 3 743 678 du cadastre du Québec (ancien terrain de l'usine Jenkins)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 4 septembre 2020 visant la modification d'un plan d'ensemble par le remplacement de deux bâtiments de 12 unités par un seul bâtiment de 14 unités sur lots portant les numéros 5 599 422 et 5 599 423, parties du lot numéro 3 743 678, du cadastre du Québec, situés sur le terrain de l'ancienne usine Jenkins.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.10 1166470002

---

**CA20 19 0264**

**Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 octobre au 23 novembre 2020**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 octobre au 23 novembre 2020, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1208455004

---

**CA20 19 0265**

**Désignation de la mairesse suppléante ou du maire suppléant de l'arrondissement de Lachine - Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Younes Boukala

De désigner la mairesse suppléante ou le maire suppléant de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1205014009

---

**CA20 19 0266**

**Mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères et du conseiller d'arrondissement**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De prendre acte du dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères d'arrondissement, mesdames Michèle Flannery et Julie-Pascale Provost, ainsi que du conseiller d'arrondissement, monsieur Younes Boukala, de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1206739004

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

<b>CITOYEN</b>	<b>QUESTION</b>
Jim Calderwood	Écoulements d'huile des voitures stationnées sur la rue Stanley
Marie-Claire Emond	Inaccessibilité du parc à chien sur la rue Victoria en raison des travaux de construction aux abords du parc
Paul Bourque	Retrait du panneau d'arrêt sur la rue Victoria en face du parc LaSalle Suggestion de modification au site Internet de la Ville
Bernard Blanchet	Surplus budgétaire de l'arrondissement
Josée Côté	Demande de support à une proposition de marina inclusive sur le site du Port de plaisance de Lachine
Gilles Beauregard	Estimation des montants relatifs à l'entretien des installations du Club de Canoë et du Club d'aviron de Lachine

70.02

---

Et la séance est levée à 20 h 17.

---

Maja Vodanovic  
maireesse d'arrondissement

---

Mathieu Legault  
secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> février 2021.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boul. Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.